Ref. formation 202305155936

CACES R482 Engins de chantier

Financement

Formation professionnelle continue
Programme régional de formation (PRF AS)

N° de marché :2022P007S06131

Organisme responsable et contact

AFPA ACCES A L' EMPLOI
Benoit ULRICH
06.42.09.17.23
benoit.ulrich@afpa.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Les pré-requis obligatoires liés à cette composante seront précisés et détaillés dans la réponse de l'organisme de formation.

Prérequis pédagogiques :

Avoir 18 ans. Il est nécessaire d'être apte médicalement à la conduite des engins de chantier.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La présente consultation cible des actions devant répondre à un besoin de qualification et/ou de compétences des entreprises et des publics visant à faciliter l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi durable.

Contenu et modalités d'organisation

Initiation R482® catégorie A - Identifier les aspects règlementaires de la R482® Conduire en sécurité une mini pelle Conduire en sécurité un motobasculeur Test CACES® R482 catégorie A - 21 h Initiation R482® catégorie B1 - Identifier les aspects règlementaires de la R482® Conduire en sécurité une pelle hydraulique sur chenilles Test CACES® R482 catégorie B1 - 21 h Initiation R482® catégorie C1 - Identifier les aspects règlementaires de la R482® Conduire en sécurité une chargeuse sur pneumatiques ou une chargeuse pelleteuse Test CACES® catégorie C1 - 21 h Initiation R482® catégorie D - Identifier les aspects règlementaires de la R482® Conduire en sécurité un engin de compactage de plus de 6 tonnes Test CACES® R482 catégorie D - 21 h Initiation R482® catégorie F - Identifier les aspects règlementaires de la R482® Conduire en sécurité un chariot de manutention tout terrain Test CACES® R482 catégorie F - 21 h Recyclage R482® catégorie A - Identifier les aspects règlementaires de la R482® Conduire en sécurité une mini pelle Conduire en sécurité un motobasculeur Test CACES® R482 catégorie A - 14 h Recyclage R482® catégorie B1 - Identifier les aspects règlementaires de la R482® Conduire en sécurité une pelle hydraulique sur chenilles Test CACES® R482 catégorie B1 - 14 h Recyclage R482® catégorie C1 - Identifier les aspects règlementaires de la R482® Conduire en sécurité une chargeuse sur pneumatiques ou une chargeuse pelleteuse Test CACES® R482 catégorie C1 - 14 h Recyclage R482® catégorie D - Identifier les aspects règlementaires de la R482® Conduire en sécurité un engin de compactage de plus de 6 tonnes Test CACES® R482 catégorie D - 14 h Recyclage R482® catégorie F - Identifier les aspects règlementaires de la R482® Conduire en sécurité un chariot de manutention tout terrain Test CACES® R482 catégorie F - 14 h

Durées de la formation
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R482 engins de chantier catégorie A engins compacts - *Sans niveau spécifique*
Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R482 engins de chantier catégorie B1 engins d'extraction à déplacement séquentiel - *Sans niveau spécifique*
Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R482 engins de chantier catégorie C1 engins de chargement à déplacement alternatif - *Sans niveau spécifique*
Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R482 engins de chantier catégorie D engins de compactage - *Sans niveau spécifique*
Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R482 engins de chantier catégorie F chariots de manutention tout-terrain - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Néant.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00352970	du 04/09/2023 au 06/09/2023	(19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS		Non éligible	FPC
00352972	du 07/09/2023 au 08/09/2023	(19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS		Non éligible	FPC
00397335	du 29/01/2024 au 31/01/2024	(19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS		Non éligible	FPC

00397334	du 04/03/2024 au 06/03/2024	(19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS	Non éligible	FPC
00397333	du 15/04/2024 au 17/04/2024	(19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS	Non éligible	FPC
00462031	du 22/04/2024 au 24/04/2024	(19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS	Non éligible	FPC
00462030	du 25/04/2024 au 26/04/2024	(19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS	Non éligible	FPC
00352971	du 13/05/2024 au 15/05/2024	(19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS	Non éligible	FPC
00352973	du 16/05/2024 au 17/05/2024	(19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS	Non éligible	FPC
00397332	du 24/06/2024 au 26/06/2024	(19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS	Non éligible	FPC